

Fédération Femmes Administrateurs

1^{er} anniversaire - Paris, 25 juin 2013

1000 femmes administrateurs : l'enjeu de la confiance

par Agnès Bricard

La Fédération Femmes Administrateurs, créée en juillet 2012, fête son premier anniversaire. Comme vous le savez, l'objet de la Fédération est d'assurer la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des conseils d'administration et de surveillance. Cet objectif a été encadré par le législateur.

En effet, deux lois sur la parité existent, dénommées « représentation équilibrée hommes / femmes » :

- Loi Copé / Zimmermann (27 janvier 2011) et je salue l'initiatrice de cette loi qui est aussi la Présidente d'honneur de notre Fédération, présente parmi nous, Madame Marie Jo Zimmermann.

- Et la loi Sauvadet (12 mars 2012) pour le monde public.

Toutes les deux annoncent 40 % de femmes dans les conseils d'administration d'ici à 2017 pour la première, et en 2018 pour la seconde.

La finalité est de rééquilibrer les pouvoirs, les compétences, pour changer les comportements et pratiques au service de la performance et de la compétitivité des entreprises, des établissements publics et demain, de l'ensemble des organisations. Un an après, la Fédération Femmes Administrateurs réunit les femmes libérales :

- Les Femmes avocates, l'Association Femmes AAA+, présidée par Brigitte Longuet.

- Les Femmes diplômées d'expertise-comptable Administrateurs. Association que j'ai eu le plaisir de créer en novembre 2011, et aujourd'hui je suis très fière que les deux présidentes, Marie-Ange Andrieux et Françoise Berthon continuent...

- Les femmes huissières, association présidée par Astrid Desagneaux.

- Les femmes juristes association fondée par Dominique de la Garanderie, et présidée par Mary Daphné Fichelson.

Mais aussi :

- Les femmes du monde public, l'association Administration Moderne fondée par Agnès Arcier et présidée par Anne-Marie Helleisen.

- Les femmes du monde bancaire, les Financières qui nous accompagnent depuis le début, en qualité de membres observateurs. Je salue les coprésidentes: Anne Guillaumat de Blignières et Laurence Peyraut-Bertier.

Je n'oublierai pas de citer Sophie Vernay (Société Générale), Sylvie Gleises (AXA) ainsi que Josiane Lancelle (Caisse d'Épargne / BPCE), leurs Administratrices.

Deux nouvelles associations nous ont rejoints en 2013.

- Les Femmes Commerce de France avec l'association CEFEC, fondée par Paulette Laubie et présidée par Agnès Chauveau que je salue, présente dans cette salle.

- Les Femmes Ingénieurs association présidée par Aline Aubertin, représentée à cette manifestation par Catherine Le Henferren Bach.

Je tiens, aussi, à remercier Annick Piton qui nous a permis de nous rencontrer et Cécile Martin-Veillard.

Notre Fédération est soutenue par de prestigieux partenaires: BPI France représentée par Patrice Begay et le groupe Henner représenté par le Président Robinet-Duffo qui ont souhaité s'associer à notre action.

La question des droits des femmes est devenue une priorité sociale.

Le contexte n'a jamais été aussi favorable pour qu'enfin des évolutions voient le jour sur le terrain de la parité. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes: si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 % à 40 %.

Dans ce contexte, le message adressé aux femmes qui souhaitent accéder à des responsabilités en entreprise ou dans l'administration doit être plus clair.

Il doit d'abord reposer sur l'identification de tous les schémas établis selon les normes masculines.

Les stéréotypes, si l'on considère que les hommes s'expriment et se construisent dans les rapports de force, comment les femmes peuvent-elles se faire une place dans de tels schémas qui ne leur correspondent pas.

Il doit également démontrer notre capacité à porter une expression différente non par opposition mais par construction pour améliorer la gouvernance et la compétitivité. Nous devons donc faire reconnaître l'apport de nos différences, notre capacité à dialoguer, à écouter, à remettre

« Le contexte n'a jamais été aussi favorable pour qu'enfin des évolutions voient le jour sur le terrain de la parité. » Agnès Bricard

en question des situations établies, en un mot à faire preuve de pragmatisme.

C'est aux femmes qu'il appartient de construire ces nouveaux schémas avec la parité.

Notre conférence, « 1000 femmes administrateurs: l'enjeu de la confiance » qui nous réunit aujourd'hui, nous permettra d'aborder les différentes problématiques autour de 3 thèmes.

Il ne suffit pas de faire, il faut le faire savoir, et nous avons décidé de nous associer avec les partenaires média : La Tribune et Widoobiz, ainsi que notre agence de communication et de presse : VP Strat et Cam qui nous accompagne au quotidien.

Si nous sommes là ce soir c'est grâce au Président Robinet-Duffo qui nous a fait le plaisir de réserver ce lieu.

Assurer la promotion des femmes

par Rémy Robinet-Duffo

C'est pour moi un grand plaisir de participer à ce premier anniversaire de la Fédération Femmes Administrateurs. Que de chemin parcouru depuis le 3 juillet 2012 où cinq associations représentant les experts-comptables, les avocates, les juristes, la fonction publique et les huissiers de justice ont décidé de s'unir pour fonder cette fédération !

Son objet est d'assurer, conformément aux principes arrêtés par la loi, la mise à niveau de la représentation des femmes au sein des Conseils d'Administration et de surveillance.

Grâce à votre inlassable ténacité, ce qui pouvait n'être qu'un vœu pieux ou un objectif sans cesse reporté devient chaque jour davantage une réalité.



Floriane de Saint-Pierre et Agnès Bricard

Rémy Robinet-Duffo et Agnès Bricard



Photo © Jean-René Tancrède - Téléphone : 01.42.60.36.35

Pour ma part, comme homme, comme responsable professionnel (au MEDEF Paris ou au niveau européen), comme chef d'entreprise, je ressens profondément la nécessité de mettre définitivement l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de notre société comme au cœur de nos entreprises. C'est pourquoi c'est bien volontiers que j'ai souhaité associer à votre projet le Groupe que j'ai fondé et dont mon fils Charles est aujourd'hui le Président Directeur Général.

En effet, cet objectif de mise à niveau de la représentation des femmes dans les organes de direction doit permettre de rééquilibrer les pouvoirs, de faire appel à ce vivier de femmes qui ont les compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'Administrateurs et, partant, d'ouvrir la voie à une meilleure gouvernance. **En assurant la promotion des femmes dans les organes de direction de l'entreprise, on ne fait pas seulement oeuvre d'équité mais aussi d'efficacité.**

Mais cet objectif fixé par la loi est encore difficile à atteindre; c'est pourquoi il est bon de mesurer régulièrement les résultats de nos efforts. J'en veux pour preuve ma propre entreprise. Henner dont je suis fier de rappeler qu'il est leader en France dans le domaine de la protection sociale et de la santé, a fait certes des efforts au cours des dernières années mais nous avons encore du chemin à faire puisque sur 1178 collaborateurs, dont 78 % de femmes, celles-ci ne représentent que 20 % du personnel d'encadrement. Cependant - et je tiens à le souligner - j'ai tenu à ce que le Conseil de Surveillance que je préside depuis un an respecte le quota de 40 % puisqu'il comprend deux femmes pour trois hommes.

Bien entendu, nous ne serons satisfaits que lorsque ce quota sera respecté également au niveau de l'encadrement. Nous sommes, je le pense, sur la bonne voie et, lors des prochains anniversaires de votre fédération, j'ai bon espoir de vous montrer que nos efforts seront couronnés de succès.

Et je salue particulièrement Madame la Députée Zimmermann qui a réussi à imposer la loi pour le quota des femmes dans les conseils d'administration et je souhaite sa présence à tous vos anniversaires.

Retrouver la confiance par la performance

par Dominique de La Garanderie

Hier est sortie l'étude de l'Observatoire de la Confiance qui a été mis en place par La Poste depuis plusieurs années qui travaille sur la « confiance dans le progrès ».

Un certain nombre d'enseignements sont considérables et la presse s'en est fait l'écho dès hier, car le but est d'explorer les grands chantiers de la confiance de transformation de notre société.

Or, la synthèse de cette étude faite par sondage par TNS conclut à une évolution des français et un niveau de confiance « qui est élevé et qui se maintient au fil des années » avec toutefois des contrastes importants.

Les avancées scientifiques et techniques sont réputées apporter à l'homme plus de bien que de mal : à cet égard, la courbe s'est inversée en 1994 - celle du plus grand écart- 37 % des personnes interrogées considéraient que les avancées scientifiques faisaient plus de bien que de mal, - alors que 56 % considéraient au contraire, que le progrès scientifique apportait à l'homme « plus de mal » que de bien.

Cet écart était encore de 49 % plus de mal et 45 % plus de bien en 2005. En 2013, les courbes s'inversent : 48 % pensent qu'il y a plus de bien et 41 % plus de mal.

Il n'est pas étonnant alors qu'à la question « en qui avez-vous le plus confiance pour faire progresser la société? », les sondés répondent à 41 % les scientifiques, mais tout de suite derrière, à 12 %, les chefs d'entreprise.

Lorsque sont cités les organismes, 81 % ont confiance dans les petites entreprises, 36 % dans les grandes entreprises (contre 63 % qui n'ont plutôt pas confiance).

Même si les français considèrent à 65 % qu'on vivra mieux dans 20 ans, c'est grâce, avant tout, à la recherche médicale et à internet et les moyens de communication (7 français sur 10 ont confiance dans internet pour améliorer la vie quotidienne).

Seulement 34 % des français ont confiance dans le développement économique pour les 20 prochaines années (contre donc 65 %). La question posée était: « Avez-vous confiance dans la manière dont vont évoluer les choses au cours des 20 prochaines années en ce qui concerne le développement économique? ».

A l'échéance de 20 ans en arrière, les français considèrent qu'aujourd'hui on vit moins bien qu'il y a 20 ans (39 %) et 35 % considèrent qu'on vit mieux. Retourner 100 ans en arrière c'est quand même un progrès (13 % prétendent qu'on vivait mieux).

Quant à la vie à venir, elle sera plus difficile, dégradation des conditions de vie, alors que 57 % ont confiance dans le progrès pour améliorer le « vivre ensemble en société ».

Mais alors lorsqu'on pose la question plus précise « avez-vous confiance dans la manière dont vont évoluer les choses au cours des 20 prochaines années en ce qui concerne l'égalité entre homme et femme? ».

51 % font confiance, 48 % ne font pas confiance. Dans le même temps, le respect des personnes et la tolérance ne sont pas à l'ordre du jour, 74 % ne font pas confiance à l'évolution sur ce point.

Pour revenir à l'entreprise et à l'élan qui peut booster les français, il est important de savoir qu'à la même question « avez-vous confiance dans la manière dont vont évoluer les choses au cours des 20 prochaines années en ce qui concerne la liberté d'entreprendre et de mener ces projets? », 51 % font confiance. Alors, que penser de cet avenir qui reste contrasté quant à la confiance lorsqu'il s'agit de l'entreprise.

On peut se retourner vers les actionnaires puisqu'aujourd'hui nous travaillons sur les femmes dans les Conseils d'Administration et que les assemblées générales sont là en principe pour faire valoir le point de vue des actionnaires et des investisseurs.

La loi a imposé les femmes, on ne reviendra pas sur ce qui a pu être dit au cours des discussions de la loi Copé et Zimmermann et les recommandations (AFEP, MEDEF ou IFA) anticipant, de peu, sur la loi.

La société est désormais perméable à la diversité (pour mémoire la Charte de la Diversité a inspiré des accords entre les partenaires sociaux au niveau des entreprises), la carrière des femmes fait partie largement des discussions et des dispositifs.

Les actionnaires sont eux-mêmes prêts à accueillir les femmes dans les Conseils d'Administration.

Les résultats dans les sociétés du CAC 40 démontrent que les femmes sont élues à plus de 99 % des suffrages, parfois devant les compétiteurs masculins au Conseil d'Administration et ce, non seulement en cas de renouvellement, mais aussi en cas d'entrée dans le Conseil d'Administration.

Il est vrai que les résolutions mises au vote dans la plupart des Conseils d'Administration, au moins du CAC 40, sont votées à une très écrasante majorité.

On ne peut pas en tirer un parti systématique selon lequel les femmes seraient mieux élues que les hommes dans les Conseils

d'Administration ou que leur score se distinguerait considérablement des votes des résolutions.

Toutefois, à noter dans une société du CAC 40, deux candidats salariés, une femme et un homme, la femme est élue à 86,95 % (c'est inférieur à la nomination d'une autre femme proposée au Conseil d'Administration qui est élue à 99,66 % des voix), et l'homme obtient 29,95 % des voix.

Cette différence même dans un collège salarié dans un Conseil d'Administration -lesquels vont devenir désormais habituels-, laisse néanmoins une impression déterminante, de priorité féminine.

Cette notion de diversité, d'égalité entre les hommes et les femmes, s'est largement et effectivement diffusée et peut être considérée comme étant une règle élémentaire de justice. Mais ceci relève aussi d'un nouveau pacte social. Il faut mettre face à ces chiffres celui de la représentation actuelle des femmes dans les Conseils d'Administration.

Dans les grandes entreprises dont on vient de voir que seuls 36 % des français interrogés ont considéré qu'on ne pouvait leur faire confiance pour aider à sortir de la crise, le quota de 20,7% de femmes élues est atteint à la fin de l'année 2012 et 57,1 % de ces grandes sociétés (plus de 1 milliard d'euros de capitalisation), les femmes dans les Conseils d'Administration représentent 23,3 % (contre 17,5 % dans les sociétés dont la capitalisation est comprise entre 150 millions et 1 milliard).

Or, c'est précisément **dans les sociétés de plus de 1 milliard que pour les années 2011 et 2012, il y a eu sur 100 % d'administrateurs élus, 49,40 % de femmes.**

Pour les sociétés entre 150 millions et 1 milliard, il n'y a que 36,90 % de femmes qui ont été élues et évidemment proposées à l'élection.

Les observateurs insistent sur la proportion de femmes étrangères venant de l'international, ce qui a permis, nous dit-on de faire entrer dans les Conseils d'Administration des femmes en respectant deux critères, l'indépendance et l'internationalisation.

Pour l'ensemble, 54 % des femmes sont des administrateurs indépendants, selon les critères de l'indépendance des recommandations et 46% ne le sont pas.

Quant à l'âge, le point culminant est :

- entre 50 et 60 ans (39,5 %),
- puis 40-50 (29 %),
- plus de 60 ans (24,6 %)
- et moins de 40 ans (6,9 %).

Les recrutements privilégiaient les femmes qui ont une expérience de dirigeant à 50 %.

Parmi celles-ci dirigeantes finances, droit, industrie, marketing, communication, ministère, politique, académique.

C'est dans les entreprises entre 150 millions et 1 milliard qu'il y a le plus de femmes ayant une expérience financière (23,2 % de femmes sont recrutées dans la catégorie académique), notamment celles ayant une expérience ministérielle à raison de 23,3 % ;

8,5 % viennent du droit;

91,5 % des femmes administrateurs ont niveau d'études de master. Agrégation et doctorat sont bien représentés aussi (une moyenne de 7,7 % pour le doctorat).

On peut en déduire donc au niveau des études, de l'indépendance et du mode de recrutement

Dominique de La Garanderie et Marie Pia-Gil



Photo © Jean-René Tancredi - Téléphone : 01.42.60.36.35

qu'il n'y a pas vraiment de différence entre les femmes et les hommes.

En revanche, l'accueil dans les grandes entreprises a été plus important que dans le Midcap et pourtant, la confiance dans les grandes entreprises n'est pas au rendez-vous pour les français.

Notre propos de ce jour devrait-il donc être remis en question?

Certainement pas, car nous sommes à un tournant, comme chacun le reconnaît, non seulement de la confiance, mais aussi de la performance et à cet égard, si la situation économique a engendré une crise de confiance, il est nécessaire de restaurer une relation de confiance en mettant fin au clivage entre les dimensions sociale et financière de l'entreprise.

Cette réconciliation vient de la mise en oeuvre de valeurs nouvelles au centre desquelles la responsabilité sociale a toute sa place, dont la diversité, mais aussi la notion de performance vient en complément.

“ Cette notion de diversité, d'égalité entre les hommes et les femmes, s'est largement et effectivement diffusée et peut être considérée comme étant une règle élémentaire de justice. ” Dominique de La Garanderie

Faire confiance aux femmes parce qu'elles font partie du Conseil d'Administration, tel que cela apparaît avec l'importance des votes, c'est aussi retrouver la confiance par la performance.

Or, la performance financière ne peut exister qu'avec la performance sociale.

Ces performances ne peuvent exister que s'il y a des hommes et femmes.

Action de femmes avait en son temps donné les 7 raisons pour que les femmes siègent aux Conseils d'Administration:

- l'indépendance,
- la complémentarité,
- le pragmatisme,
- le réalisme,
- la persuasion,
- le sens des responsabilités,
- la disponibilité.

Certaines voient dans les femmes un antidote à la crise. Des « garde-fous » contre les comportements risqués de leurs homologues masculins.

« Les femmes tentent de créer des valeurs sur le long terme, de fabriquer des choses plus pérennes, tandis que les hommes sont davantage dans une logique de coût et de gros chiffres » (étude du CERAM).

Le sens de l'organisation des femmes n'est plus à décrire et les travaux du Women's Forum ont révélé à de nombreuses reprises l'expression des femmes comme étant une « garantie d'une vision globale éthique » (une anonyme).

Il faut tout revoir :

« en vérité on nous demandait de donner des feux vert juridiques sur des montages financiers, absolument pas sécurisés avec une prédominance d'un droit anglo-saxon devenu incapable de gérer cette complexité ».

C'était une critique sévère sur les origines de la crise faite par une femme à un moment clé en octobre 2008.

Ce sont ces déclarations courageuses et lucides qui me permettent de militer pour les femmes dans les Conseils d'Administration, mais de militer dans le même temps pour la confiance dans le monde de l'entreprise, c'est-à-dire, dans la relance économique.

Oui, les français ont raison de faire confiance aux entreprises pour cette relance de l'économie. Nous sommes réunis aujourd'hui pour cela. Il faut vraiment 1 000 Femmes dans les Conseils d'Administration, ce sera un gage pour la confiance pour l'ensemble des entreprises concernées.